FEUILLETON DU 2 MAI. — N. 50.

LA BLONDE AIMÉE

PAR Léon SAZIE

TROISIÈME PARTIE

Les deux chéries

Ils devaient éviter les gendarmes, les agents et guetter l'occasion de pénétrer dans le château, de voir Fabienne, de la punir de sa seconde trahison, de se venger sur Max de cette conquête, qui détruisait encore une fois toutes les espérances de Raoul, un moment rendues réalisables.

— C'est bon, Robin, dit le comte, merci du renseignement ; mais je vous engage à redoubler de vigilance.

Le garde sortit après d'autres dernières recommandations de son maître.

Soucieux, inquiet, apeuré même, le baron s'était assis dans un fauteuil, en proie à ce sentiment de joueur superstitieux que sur la maison planait un nouveau malheur.

De son côté, Fabienne, très calme, comme indifférente à tout ce qu'elle venait d'entendre, avait repris sa lecture.

Son mari marchait fiévreux, agité, dans le salon.

Le calme souriant de sa femme lui semble extraordinaire.

Il vint à elle :

— Comment, chère amie, fit-il avec étonnement, ce qui se passe ne vous émeut pas ?

— Mon Dieu ! non. Pourquoi voulez-vous que je m'en inquiète ?

— Vous le voyez donc pas le danger ?

— Il n'y en a pas.

— Cependant, chère amie, Raoul est ici.

— Je le sais.

— Il a vu sa mère, et il voudra coûte que coûte vous voir... Il doit être à l'affût dans les environs.

Posément, mais fermement, Fabienne répondit :

— Non ! vous pouvez vivre sans crainte et chasser votre anxiété. Raoul a bien échappé à la souricière du brigadier Raymont et à la gendarmerie lancée contre lui.

Il a vu sa mère et n'a nullement envie de me revoir. C'est bien fini entre nous !... Je suis morte pour lui !...

Non seulement il ne rôde pas aux environs, comme vous le croyez, mais encore se trouve-t-il en parfaite sûreté à l'étranger.

Le beau Max et le baron regardaient, absolument ahuris, la jeune femme qui disait cela très doucement, comme une chose toute naturelle, toute simple, dont elle était parfaitement sûre.

— Mais, enfin, dit Max, comment pouvez-vous savoir cela ? Qui vous a donné l'assurance...

— Raoul lui-même.

— Raoul ! s'écrièrent le comte et le baron, Raoul !

— Oui !

Fabienne ajouta :

— J'ai vu Raoul !

Les deux compères firent un bond.

— Vous ? vous l'avez vu ? Vous avez vu Raoul ?

— Parfaitement. Je l'ai vu chez sa mère.

— Oh ! voyons, Fabienne, voyons, c'est impossible !

— C'est la vérité, et si je vous affirme qu'ils sont en sûreté au loin, c'est que j'en ai la preuve.

Elle tendit la dépêche à son mari.

— La voici. Lisez !

Le comte de Lestanque lut avec peine la dépêche que tenaient assez mal ses mains tremblantes.

Puis, il s'écria :

— Mais pourquoi cette dépêche vous est-elle adressée ?

— Parce que c'est moi qui ai favorisé la fuite de Raoul et de Michel.

— Vous ! fit Max, les yeux pleins d'éclairs.

— Oui, c'est moi qui, informée des mesures de police prises contre ces deux malheureux, les ai pris dans ma voiture et les ai conduits jusqu'à la gare, où ils ont pu prendre le train et se sauver.

Pris soudain de fureur, Max, emporté par sa violence et son instinct de criminel, bondit jusqu'à Fabienne.

Il la saisit par les bras et la renversa brutalement sur son fauteuil, comme s'il voulait l'étrangler.

— Ah ! dit-il, les dents serrées de rage. Ah ! c'est toi qui les as sauvés !

Fabienne poussa un cri de douleur.

Le baron accourut et, se cramponnant aux bras de Lestanque, voulut lui arracher Fabienne.

— Prenez garde ! dit-il, c'est votre femme !

Max s'arrêta immédiatement. La réflexion était venue. Il avait compris la grandeur de la faute qu'il venait inconsciemment de commettre. Le comédien habile qu'il était reprit aussitôt son rôle.

Il se jeta à genoux, joignit les mains...

— Oh ! Fabienne ! ma chère Fabienne, dit-il en pleurant, pardonnez-moi, j'étais fou, j'étais insensé.

Fabienne, débarrassée de la violente étreinte de Max, s'était levée, s'écartant de son mari prosterné et gémissant.

— Je vous engage, monsieur, dit-elle, en gagnant la porte, à ne pas vous laisser aller de nouveau à pareil emportement, car, dans ces moments, vous avez vraiment des yeux d'assassin !...

Et elle sortit lentement.

Quand la portière retomba sur elle, le baron, désorienté, dit au comte :

— Mon cher, vous venez de commettre une grosse faute... jamais Fabienne n'oubliera.

Max n'avait pas besoin qu'on le lui dit. Il s'en rendait bien compte. Il demeurait anéanti à la même place, à genoux, regardant la porte par où venait de disparaître Fabienne.

Mais, au bout d'un instant, se ressaisissant, il se releva :

— Oui, c'est une grave faute... je me laisse emporter comme un fou... je vois rouge... c'est plus fort que moi... je m'en repens après...

— Pourvu que cette fois il ne soit pas trop tard.

— Bast ! fit-il, j'aurai une explication avec Fabienne et je saurai bien arranger cette affaire, déplorable, j'en conviens. Ne vous tourmentez pas, je saurai réparer cette scène désastreuse.

... De la journée, Fabienne ne se montra pas. Elle demeura dans ses appartements et ne parut même pas au souper.

Max s'attendait à cette absence. Il ne s'en montra pas trop contrarié.

Mais, dans la soirée, il monta chez sa femme et, sans se faire annoncer, ayant appris par la femme de chambre qu'elle se trouvait dans le petit salon qui lui servait de boudoir, il y entra, ayant seulement frappé à la porte, par surprise.

Fabienne crut que c'était la camériste qui passait, elle dit :

— Entrez !

En voyant apparaître son mari, elle eut un haut-le-corps et ne put retenir un cri de terreur. Instinctivement, elle se leva et, s'écartant du comte, elle se réfugia dans le fond de la pièce.

Max demeura sur le pas de la porte, absolument décontenancé par cet accueil, auquel il ne s'attendait pas.

Cependant, se ressaisissant vivement, il prit sa voix la plus doucereuse et dit à Fabienne :

— Je vous ai fait peur, ma chère amie ?

Fabienne ne répondit pas, mais son regard cherche le bouton d'appel de la sonnerie électrique.

Max comprit aussitôt que la partie serait pour lui beaucoup plus difficile à gagner qu'il ne le pensait.

Il fit appel à toute son habileté de comédien et à tout son prestige d'homme charmeur :

— Je vois, dit-il, en souriant, que toutes ces histoires de brigands nous mettent ici la cervelle à l'envers. Ma chère Fabienne, je ne voulais pas laisser cette journée se terminer, sans venir encore une fois vous demander pardon. J'ai eu un mouvement de colère avengle que toute ma vie je déplorerai et que je voudrais racheter de mon sang. J'en appelle à votre seule bonté, car je suis inexcusable. Mais comprenez-moi, ma chère Fabienne : mon grand amour pour vous est la seule circonstance atténuante que je puisse invoquer... Je vous aime comme un fou, et...

Fabienne l'interrompit :

— Et c'est pour cela que vous vouliez m'étrangler !

— Oh ! Fabienne, Fabienne, pardon... je vous en prie, si vous savez ce que je souffre... ce que j'ai souffert... par quelles angoisses je suis passé, vous comprendriez que j'ai pu avoir un moment d'absence, une minute de folie. Depuis que je sais que ces hommes ont fui le bagne, je ne vis plus. Je pressentais un péril sur votre tête, et j'ai voulu l'écarter. J'ai remué ciel et terre pour vous protéger, et quand, au comble de l'anxiété, vous m'avez appris que c'était vous qui...

Plus froidement encore, Fabienne lui coupa la parole :

— Assez, monsieur, fit-elle, assez ! Une vie nouvelle commence pour moi dès ce soir.

— Fabienne !

— Le bandeau est tombé de mes yeux. J'ai vu enfin, hélas ! Il est trop tard. Tant pis pour moi !

— Que voulez-vous dire ?

— L'heure d'une explication qui sera unique est venue : écoutez-moi. J'aimais, j'aime encore de tout mon cœur, celui contre lequel vous preniez de si fortes mesures de précaution. Mon père m'avait fiancée à lui. Je devais être sa femme. Par je ne sais quelle terrible machination, mon oncle, une première fois, vous ensuite, par surprise, abusant de ma faiblesse de femme, vous m'avez arrachée à lui. Aujourd'hui, il est perdu pour moi à tout jamais !... C'est le malheur de ma vie.

— Mais, Fabienne...

— Laissez-moi poursuivre... Désormais, je vais porter le deuil de mon bonheur.

Raoul de Frenouse, qu'aime, m'a dit que j'étais morte pour lui — je suis aussi morte pour vous que je hais !

(A suivre).

BAPTÊME DELESPAUL-HANEZ
Recommandent le cultivateur
DRAGÉES-CHOCOLATS
LILLE - Rue Nationale, 82-LILLE

Tribune Minière

Rapports de Délégués Mineurs

AUX MINES DE COURRIÈRES

FOSSES NUMÉROS 6 et 14. — Rapports du délégué mineur Dupire Désiré :

11 avril. — Descendu à l'étage 253 mètres, je me suis rendu dans le retour d'air de Ste-Barbe, au Midi, qui correspond avec l'étage 303 mètres. J'ai constaté que dans ce retour le boisage est très mal entretenu, ce qui peut provoquer des éboulements. Je suis descendu au fond du bouriu Joly, à l'étage 353 mètres, au fond de ce bouriu, au chantier des ouvriers. l'air fait défaut. Au fond du bouriu Duval, j'ai constaté qu'à la bowaise ouvreau, et à la voie fond Hendebole, le courant d'air est très faible. Au montage de l'intermédiaire, l'air fait défaut, et la température est chaude. Je suis remonté à l'étage 303 mètres. Visité une partie de la couche de la veine Eugénie par la première descenderie, j'ai constaté que dans plusieurs voies, le boisage était très défectueux, des éboulements sont à craindre ; sur plusieurs montées il devrait y avoir des buloirs.

Dans ce quartier, les ouvriers n'ont pas le matériel suffisant pour assurer leur sécurité personnelle. Au pied du treuil Nord, la carrure n'est pas réglementaire, et sur ce treuil il serait urgent de faire poser des cadres. Dans la voie Sablon, en haut du treuil, qui conduit à la descenderie Lampes, gisent un grand nombre de billes cassées. Au fond du bouriu Bastien, il devrait y avoir un dépôt de bois, ainsi que des ouvriers chargés spécialement de faire descendre les bois, dans le poste de l'après-midi.

12 avril. — Descendu à l'étage 253 mètres. Je me suis rendu dans la couche de la veine Marie, en descendant par la bouriu Eugénie, j'ai constaté que dans 14 voies dont en haut du quartier Nord-Est, ainsi qu'au pied des treuils Hippolyte et Potier, que ces voies, à plusieurs endroits, étaient trop petites. Les chevaux passent difficilement et Dessoudé, Descendu par le treuil Nord-Est, j'ai visité le retour qui conduit au treuil Nord. Ce retour manque d'entretien, il serait urgent de faire poser des bois de soutènement, en dessous des bailles et de faire rétablir les bourdages qui sont éboulés. A front de la voie fond Barrou, le courant d'air est faible, sur la descenderie Marinier, et à l'entrée des emballages, le boisage est très défectueux, il en est de même dans la voie fond Adam. J'ai constaté également que dans ce quartier, les ouvriers n'avaient pas le matériel suffisant pour assurer leur sécurité personnelle.

AUX MINES D'ANZIN

FOSSE HERIN. — Rapport du délégué mineur Léonce Moreau :

Dans le courrier du mois d'août 1912, j'avais signalé à votre attention, M. le Préfet, que la fosse Hérin, on avait organisé des coupes supplémentaires le samedi soir et que les dirigeants de cette fosse commettaient une infraction à l'article 6 de la loi sur le repos hebdomadaire en dépassant le nombre des dérogations fixées par le dit article.

Je signalais en même temps que les prévisions prévues par l'article 3 du décret du 27 août 1912 n'avaient jamais été affichées à cette fosse. Il n'avaient jamais été affichées à cette fosse. Je reçus dans le mois de décembre 1912, un coup de téléphone de la sous-préfecture de Valenciennes, m'avertissant qu'une circulaire avait été faite par le service des mines, laquel reconnaissant que mes observations étaient exactes, avait mis la Compagnie d'Anzin en demeure de cesser une irrégularité ces coupes supplémentaires, mais que l'exploitant avait déclaré que seuls ces travailleurs des ouvriers qui en faisaient la demande, du samedi de 9 heures du soir à 4 heures du matin, et les prévis avaient été envoyés régulièrement à l'ingénieur des mines, et en même temps affichés régulièrement à la fosse pour chaque de ces suspensions.

Au reçu de ce communiqué, j'ai établi et envoyé un autre rapport contestant toutes les fausses déclarations de la Compagnie d'Anzin. Depuis ce rapport, je n'ai jamais entendu souffler mot, n'ayant pas encore eu la chance de rencontrer ces messieurs du contrôle des mines depuis le 7 août dernier.

Aujourd'hui les faits signalés antérieurement reviennent à nouveau. On a recommencé les coupes du soir à la fosse Hérin le samedi 18 janvier, 25 janvier, 1er mars, 19 avril, 26 avril 1913.

Aucun préavis de suspension n'a été affiché à la fosse Hérin, les ouvriers ne font nullement la demande de travailler et les coupes ne se font pas, comme le déclarent ces messieurs, de 9 heures du soir à 4 heures du matin, mais bien de 9 heures du soir à 5 heures et demie du matin.

J'ai tenu, Monsieur le Préfet, à vous signaler les faits actuels existants pour la raison que, si à l'issue de ces dérogations, je suis à nouveau obligé d'intervenir auprès de vous, pour les mêmes observations que l'année dernière, vous soyez déjà au courant des choses et qu'après enquête ordonnée, là où la présence des délégués devient indispensable, satisfaction ne soit pas toujours accordée aux Compagnies minières, tournant ainsi en dérision, les justes observations des délégués mineurs, en ce qui concerne les infractions à la loi sur le repos hebdomadaire.

FARINE LACTÉE NESTLÉ
Le meilleur aliment des enfants en bas-âge.
Remplace le lait maternel.
EN VENTE : dans toutes les Pharmacies 1 fr. 75 la Boîte.
Exiger la Marque NESTLÉ
Excellent gratuit d'échantillons sur demande adressée à Mme E. NESTLÉ, 14, Rue du Parc-Royal, Paris.
Rappeler ce journal.

CONSTIPATION des enfants et des adultes PILULES STANDAERT (TONI-PURGATIVES)
Fr. 4.50 boîte de 55 pil. tout. pharmacies
Dépôt gén. France et Colonies : Phie Oscar De Winter, Bailleul (Nord). Envoi contre bon postal de fr. 4.55.
Exiger toujours la bande de garantie autour de la boîte, avec la signature O. de Winter. — LA BOITE : 4 fr. 50 ; par poste, 4 fr. 60. — A LILLE : Pharm. LOTAR, rue de Roubaix, 27 ; Ph. G. SELBECQUE, 64, rue Léon-Gambetta. — A ROUBAIX : Ph. J. WILLOT, rue du Vieil-Abreuvoir, 87. — A TOURCOING : Ph. BOYAVAL et DUBOIS. — A LENS : Ph. DELLEMME — A CASSEL : Ph. LAMBERT.

T. l. j. : Cinématogr. gratis aux Galeries Lilloises

Chronique Sportive

COURSES DE LILLE

LA QUATRIEME REUNION

Malgré le temps qui n'était pas engageant, la quatrième réunion des courses a obtenu comme les précédentes, un franc et légitime succès. Pendant les intervalles, la musique du 19e bataillon de chasseurs, sous la direction de son chef, exécuta les plus beaux morceaux de son répertoire.

Nous publions ci-dessous les résultats des diverses épreuves et du pari mutuel.

1re COURSE. — Ex prix de la Société des Steeple-Chases de France (Régional, de catégorie. Courses de haies). — 1200 francs. — Distance : 2.900 mètres environ. (Parcours numéro 6).

7 engagements ; 5 partants.

Le départ est mouvementé et tous les concurrents au deuxième tournant se suivent. Morphine tient toujours la tête. Au dernier tour, elle se laisse dépasser par Quand ?, qui gagne la victoire.

1er Quand (M. Maître), à M. Toussaint Coleon. — 2e, Morphine (Hardy), à M. P. Siméon. — 3e, Bonny-Boy, au comte A. de Orsetti, monté par le propriétaire.

Non placés : Arthur (Bronnert) et Parthenay (J. Clément).

Pari Mutuel :

	Pesage	*Tribunes*	*Pelouse*
	—	—	—
Quand ?	G. 25 »	27 »	25 »
»	P. 11 50	11 50	12 »
Morphine	P. 9 50	11 »	10 50

Montant des mises : 12.165 francs.

2e COURSE. — Prix des Tilleuls, au trot monté ou attelé. 1.200 francs. — Distance : 2.400 mètres.

20 engagements ; 14 partants.

Les concurrents sont gênés au départ. En face des tribunes, « Goyave » reste en panne. « Gentille » mentée par Tréard, tient la tête suivie de près par « Judet ». Au troisième tournant, par suite du terrain qui est mauvais, « Gentille » reste sur place pendant quelques secondes. Son jockey ne perd pas patience, attend son départ et gagne.

1er Gentille (Tréard), à M. P. Godet, en 5'35"2/5. — 2e Judet (Lepdry) à M. C. de Wazières, en 5'35" 3/5. — 3e, Isard (Cruddel) à M. de Riemaecker, en 5'37". — 4e, Gamine (Philipperd) à M. G. Fircher, en 5'38".

Non placés : Goyave (le propriétaire) ; Korrigan (Lamoge) ; Jean-le-Jardin (Bonnard) ; Jartia (Beauvois) ; Hambourg (Legros) ; Jean Lapin (F. Leclerc) ; Honorine (C. Vandenbulcke) ; Va Toujours (Vandenbulcke) ; Jeunette (A. Méquignon) ; Hélène (Renz fils).

Pari Mutuel :

	Pesage	*Tribunes*	*Pelouse*
	—	—	—
Gentille	G. 87 50	61 »	50 »
»	P. 21 »	16 50	17 »
Judet	P. 28 »	18 50	19 »
Isard	P. 15 50	14 50	19 50

Montant des mises : 27365 francs.

3e COURSE. — Prix des Chalets (Steeple-chase militaire).

Un objet d'art d'une valeur de 300 francs au premier ; un objet d'art d'une valeur de 200 francs au second ; un objet d'art, d'une valeur de 100 francs au troisième.

Distance : 3.000 mètres environ. (Parcours numéro 9).

20 engagements ; 9 partants.

Les courses réservées aux officiers sont toujours intéressantes. Au départ les concurrents sont ensemble. En face des tribunes, le lieutenant Teulié du 3e hussards, tombe. Son cheval passe au dessus de lui. L'officier se relève presqu'immédiatement, il porte une légère ecchymose au nez.

La course est gagnée par « Saint-Servant II » suivi de près par « Fontaine ».

1er Saint-Servant I, au lieutenant de Massas, du 8e hussards. — 2e, Fontaine, au lieutenant de Nouillon, du 4e cuirassiers, monté par le lieutenant De la Motte Rouge. — 3e, Fileur II, au lieutenant d'Astafort, du 3e cuirassiers.

Non placés : Désirée II, au lieutenant Latterrade, de la 5e division d'artillerie ; Ballide (tombée) Héby, au lieutenant de Lassardière, du 9e dragons ; Rose de l'Air, au lieutenant-colonel Arcault, du 17e chasseurs ; Faublas II, au lieutenant Oudart, du 6e cuirassiers ; Gagnant, au lieutenant Rouyer, du 12e dragons.

Pari Mutuel :

	Pesage	*Tribunes*	*Pelouse*
	—	—	—
Saint-Servan II	G. 29 »	55 50	42 50
»	P. 12 50	18 50	18 00
Fontaine	P. 14 50	18 50	18 50
Fileur II	G. 10 00	13 50	14 50

Montant des mises : 23.115 francs.

4e COURSE. — Prix des Chênes (au trot monté ou attelé). 2.000 francs. Distance 3.000 mètres. — 10 engagements ; 11 partants.

La course est facilement gagnée par « Gladiateur » suivi de loin par « Haumourdinoise ».

1. Gladiateur (Landry), à M. G. de Wazières, en 5' 23". — 2. Haumourdinoise (Renz fils), à M. H. Choquet, en 5' 3" 1/5. — 3. L'Ingénue (C. Vandenbulcke) à M. H. Lefebvre, en 5' 2" 2/5.

Non placés : Indépendant, Bicou, Cardeilac, Sonor, Dédaigneuse, Gaston d'Orsay, Iris.

Pari Mutuel :

	Pesage	*Tribunes*	*Pelouse*
	—	—	—
Gladiateur	G. 27 »	26 50	20 »
»	P. 10 50	10 50	9 50
Haumourdinoise	P. 10 »	11 »	8 50
Ingénue	P. 21 »	17 »	17 50

Montant des mises : 23.530 francs.

5e COURSE. — Prix du Bonnet (steeple-chase). — Hacks et Hunters. — Handicap. — Gentlemen-Riders.

2.000 francs. Distance 3.500 mètres environ (parcours numéro 10 bis). 11 engagements ; 7 partants.

Cette course est faite en incidents. Lucéole n'ayant pas les conditions voulues ne coure pas. Makis et Coutras se dérobent et abandonnent. Aragon monté par le comte d'Orsetti tombe en face des tribunes. Son cavalier se relève sans aucune égratignure et la course se dispute donc entre Comète, Galet, Cayuga. Ce dernier tient un moment la tête, mais au dernier tour, il se laisse dépasser par Galet qui remporte la victoire.

1. Galet (M. de la Mortiboi), à M. G. Bonnardet. — 2. Cayuga (Bouyer), à M. E. Philippe. — 3. Comète, à M. de Calaphan.

Non placés : Coutras, Aragon, Makis.

Pari Mutuel :

	Pesage	*Tribunes*	*Pelouse*
	—	—	—
Galet	G. 66 »	43 50	49 »
»	P. 22 50	14 50	23 50
Cayuga	P. 16 »	11 »	13 »

Montant des mises : 15.725 francs.

6e COURSE. — Prix de Lambersart (International, du trot monté ou attelé. Handicap de distance). 2.000 francs. Distance 3.300 mètres. 16 engagements ; 14 partants.

Héliotrope au départ mène la course et garde une avance sensible sur ses concurrents. Au dernier tour il se laisse distancer par Fémina qui gagne la victoire.

1. Fémina (R. Cruddel), à M. P. Dubus, en 6' 5". — 2. Flambeau (Liberti), à M. C. Cardon, en 6' 12" 1/5. — 3. Friedland (Tréard), à M. E. Godet, en 6' 14".

Non placés : Joyeuse, Goyave, Henri M., Héliotrope, Négociant, Desobert, Titane, Fauvette, Framboise, Hémione, Ingrate.

Pari Mutuel :

	Pesage	*Tribunes*	*Pelouse*
	—	—	—
Fémina	G. 40 »	32 50	43 »
»	P. 13 50	10 50	12 »
Flambeau	P. 19 »	20 50	18 »
Friedland	P. 9 »	10 »	11 »

Montant des mises : 32.560 francs.

Total général des mises : 143.590 francs.

Les prochaines réunions auront lieu le 4 mai et le 1er juin. Le service d'ordre était assuré par la gendarmerie, et M. Bourgeois, commissaire de police.

ESCRIME

A LILLE

LA REUNION DE LA FEDERATION D'ESCRIME

La réunion d'escrime à l'épée organisée dimanche dernier, dans les jardins du Tennis Gorden's Club, à Saint-Maurice, par notre confrère « La Vie Sportive », sous le patronage et le contrôle de la Fédération d'escrime du Nord, a été favorisée par un temps magnifique. Les jolies toilettes étaient le décor et une assistance choisie se pressait autour d'un terrain parfaitement aménagé. L'intérêt sportif de la réunion a été soutenu, d'un bout à l'autre, par 4 matches en 16 touches à la pointe d'arrêt.

M. E. Cassel, président de la Section d'Artésienne d'Arras, a été battu par M. Tellier, de l'Union douaisienne, par 8 touches à 10, après une belle résistance ; le commandant a été déclaré vainqueur du lieutenant Brûlé, par 4 touches à 10. M. Lehodey, le champion cuisinier de la salle Laborderie, a fait très fort et n'a été glorieusement battu que par 8 touches à 10, par M. Hardy, de l'Union douaisienne. Enfin la rencontre sensationnelle entre M. Debouchet, de Paris, et François Leleu, de Douai, deux des meilleurs épistes de l'équipe nationale française, a tenu toutes ses promesses, on a admiré la belle venue des tireurs et leur jeu élégant, finalement F. Leleu l'a emporté sur son redoutable adversaire par 9 à 10.

Cette réunion a démontré que le public s'intéressait aux rencontres à Lille, telles qu'on les pratique maintenant, il est à souhaiter que la Fédération régionale organise souvent des fêtes sportives aussi réussies.

COLOMBOPHILIE

A VALENCIENNES

La société « L'Eclair », dont le siège est chez M. Delsart, rue du Rempart, organise les concours suivants :

Creil, 4 mai, 250 francs de prix garantis, 50 fr. de prix gratis.

Bréligny, 18 mai, 300 francs de prix garantis.

Vendôme, 1er juin, 700 francs de prix garantis.

Jeunes pigeons. — Creil, 20 juillet, 200 francs de prix garantis.

Vieux et jeunes — Bréligny, 7 septembre, 300 fr. de prix garantis ; 30 fr. de prix de séries gratis.

Société « Le Martinet », chez Duquesnoy, près la gare.

Vieux pigeons. — Creil, dimanche 27 avril, 120 fr. de prix d'honneur gratis, 50 fr. de prix d'honneur gratis.

12 mai (lundi de Pentecôte), Chantilly, 150 fr. de prix d'honneur garantis.

Jeunes pigeons. — Compiègne, dimanche 6 juillet, 300 francs de prix d'honneur garantis.

3 août et 3 septembre, départ et Vieux à Bruyères, 150 francs de prix d'honneur, 50 francs de prix d'honneur gratis.

CYCLISME

Championnat cycliste interscolaire

A LILLE

Hier matin s'est disputé la 3e épreuve annuelle du Championnat cycliste interscolaire.

Cette épreuve comportait 28 kilomètres à parcourir sur le Grand Boulevard Lille-Roubaix-Tourcoing aller et retour.

La victoire est revenue au coureur roubaisien d'Arellano, de l'Institut Technique de Roubaix qui a battu d'une longueur le jeune Samyn (Tarmentières, frère du coureur professionnel).

Le contrôle du départ était installé près du poste d'octroi de Lille. Ouvert à 8 heures, il est fermé à 9 h. 45 dès que l'administration des « dossards » est terminée.

A 9 h. 55, M. Vanneste, président du jury, assisté de M. Tack, commissaire, procède à l'appel des concurrents. Sur 67 engagés, 54 seulement sont présents.

A 9 h. 58, le starter donne le signal du départ aux « Tout petits » plus 2 minutes plus tard aux scolaires des autres catégories.

Voici l'ordre d'arrivée de la course, pendant laquelle ne se produisit aucun incident, à part quelques chutes sans gravité.

LE CLASSEMENT GÉNÉRAL

1er, D'Arellano, en 52 minutes. — 2e, Camille Samyn. — 3e, Robert Cailliet. — 4e, Rémi Boby. — 5e, Collon. — 6e, Durand. — 7e, Maurice De Pratt. — 8e, Max Quemin. — 9e, Robert Sauvage. — 10e, Emile Lambert. — 11e, Fernand Wasteaux. — 12e, Max Wez. — 13e, Jean Lepouze. — 14e, Jean-Marie Gardez. — 15e, René Chartier. — 16e, Robert Delcourt. — 17e, Pierre Lemonnier. — 18e, Achille Philemptin. — 19e, Eugène Joly. — 20e, André Canut.

LE CLASSEMENT PAR CATÉGORIE

Voici maintenant le classement par catégorie.

Première catégorie. — 1er, D'Arellano. — 2e, Cailliet. — 3e, Durez. — 4e, Collon. — 5e, Durand.

Deuxième catégorie. — 1er, Wasteaux. — 2e, Noël. — 3e, Gindre. — 4e, Delcourt. — 5e, Joly.

Troisième catégorie. — 1er, Samyn. — 2e, Lepouze. — 3e, Tailleur. — 4e, Hoffmen. — 5e, Vandenbulke.

Quatrième catégorie. — 1ers (ensemble), Florin et Williems. — 3e, Deconinck. — 4e, Wauters. — 5e, Bauchonnoche.

Ajoutons pour terminer que le Challenge Bonnette-Course revient à l'Ecole Nationale des Arts et Métiers de Lille.

Dès que l'épreuve aura été homologuée, nous publierons le classement officiel.

PETITE CORRESPONDANCE

Mme X. — Ces demandes de renseignements à M. le petit Correspondant. Indiquer toujours les initiales. Joindre timbre pour réponse.

Lourdes et Arthur. — Le fils et la fille qui n'ont pas atteint l'âge de 21 ans accomplis, ne peuvent contracter mariage sans le consentement de leurs père et mère. Les enfants de 21 ans et jusqu'à l'âge de trente ans révolus, sont tenus de justifier du consentement de leurs père et mère. A défaut de ce consentement, l'intéressé peut leur faire notifier par un huissier, l'union projetée. Trois jours francs après justification de cette notification, il sera passé outre à la célébration du mariage.

Locataire malchanceux. — Le propriétaire peut vous augmenter quand bon lui semble. Il doit vous prévenir 15 jours au moins avant l'époque à laquelle vous payez votre loyer.

Véritas. — Le locataire qui loue au mois doit être prévenu par le propriétaire 15 jours avant l'époque à laquelle il paie son loyer.

Une mère éplorée. — La reconnaissance d'un enfant naturel sera faite par un acte authentique, lorsqu'elle ne l'aura pas été dans son acte de naissance. Cette reconnaissance ne pourra avoir lieu au profit des enfants nés d'un commerce incestueux ou adultérin.

Un jardinier. Tempérant. — Les arbres de plus de 2 mètres de haut doivent être plantés à une distance de 2 mètres de la propriété voisine. Les arbres et arbustes de hauteur moindre seront plantés à 50 centimètres de la propriété voisine.

COMPAREZ
L'EXCELLENT VIN DE
BANYULS-TRILLES
QUINQUINA
recommandé par MM. les Médecins
aux Hommes, Dames et Enfants
AVEC TOUS LES APERITIFS
connus jusqu'à ce jour
LE COUTER C'EST L'ADOPTER
Demander « UN TRILLES »
exiger l'Etiquette sur la bouteille
avec le mot « QUINQUINA »

Pour être renseigné rapidement et d'une façon précise sur toutes les valeurs de Bourse et notamment sur les Charbonnages, s'adresser au Journal

LE RENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

publié à Lille, 5, Grand'Place, 5.

On y trouve toutes les informations financières intéressantes et une Revue des Marchés de Lille, Paris et Bruxelles.

Le Gérant : Emile GEST
LILLE. 186 bis, rue de Paris.

FEUILLETON DU 2 MAI. — N. 115

Forfaits d'Amour

ROMAN INEDIT

par

Ely MONTCLERC

Sa rêverie douloureuse l'y entraînait ; il éprouvait un irrésistible besoin de solitude complète, absolue.

Nous avons dit qu'un large balcon, à balustres de pierre, entourait le premier étage du château, et que sur ce balcon s'ouvraient les portes-fenêtres des chambres.

Au moment où M. d'Excideuil sortait, une ombre d'homme y parut, se détachant du mur contre lequel elle semblait tapie.

Cette ombre se pencha par-dessus la rampe du balcon et parut observer la direction prise par le marquis.

Puis, rasant la muraille, avec d'infinies précautions, le guetteur mystérieux atteignit l'aile nord de la seigneuriale demeure, où régnait une obscurité plus dense.

S'aidant des mains et des pieds, il enjamba la balustrade et parvint à se cramponner au rzaillies de la parol, le long de laquelle courait une gouttière de fonte ouvragée.

Une seconde plus tard, l'homme tombait adroitement sur le sol.

Une large allée circulaire séparait le château des pelouses.

Cette allée, carrossable, macadamisée avec soin, ne gardait nulle trace de passages. C'est à peine si les roues des équipages y laissaient d'ordinaire un léger sillon.

Pour plus de précautions, toutefois, l'étrange personnage se pencha et, très méticuleusement, égalisa la terre.

Ensuite, il se jeta sur la trace du marquis, lequel, justement, atteignait le parc proprement dit.

Des bancs rustiques étaient placés de distance en distance. Une faible trouée plus claire, au-dessus de sa tête, dans l'échancrure dentelée des branches, permit à Thibault d'apercevoir, sur sa gauche, un de ces bancs.

Il s'y laissa choir.

Le bon semblait on ne peut plus propice à sa rêverie.

Il mit son bras gauche sur le dossier de bois courbe, M. d'Excideuil y appuya son front brûlant et sa tête pesante.

Il faisait délicieusement frais sous cette voûte verdoyante. Quelquefois, entre les feuilles qui s'agitaient doucement balancées par la brise du soir, des étoiles se montraient, brillantes et froides comme des diamants.

Thibault, les yeux levés vers le ciel, contemplait machinalement l'azur, et, peu à peu, le calme de cette belle nuit descendait en son âme tourmentée.

Puis ce fut une sorte d'inconscience, non sans douceur, où il flotta, puis ses paupières s'alourdirent. Ce n'était pas le sommeil, ce n'était pas le rêve, c'était une torpeur agréable qui tenait des deux.

Le mari de Suzanne se rendait compte du lieu où il se trouvait, il se répétait mentalement :

— Je ne dors pas...

Et pourtant des singulières images se succédaient en son esprit, des visions rapides passaient, auxquelles il se complaisait.

Il éprouvait aussi la sensation bizarre de n'être plus dans son corps, de flotter librement au-dessus du sol, contemplant avec les yeux de l'âme ce pauvre corps affaissé, et le plaignant comme il eût plaint un étranger.

A cause de cet état anormal, de cette quasi-exteriorisation, le marquis n'entendit, pas, tout près de lui, un léger bruissement ?

Les branches basses des arbres furent frôlées : était-ce par un animal nocturne ou par un homme, plus dangereux ?

L'espace d'un éclair, les ténèbres s'illuminèrent...u ne détonation sèche, assourdie, résonna, suivie d'un gémissement.

Une ombre traversa l'allée, détalant le long du talus herbeux qui la bordait, puis ce fut de nouveau le silence, la paix infinie de cette belle nuit de mai, enivrante, parfumée, propice aux confidences amoureuses, aux baisers, à l'extase...

***

Dès l'aurore, les jardiniers d'Excideuil commençaient leur journée.

Il s'agissait d'arroser les corbeilles fleuries et les parterres avant le lever du soleil.

Trois aides s'occupaient du jardin, sous la surveillante experte du jardinier-chef Bénédict.

La besogne se fit en silence, ce matin-là, tant qu'on fut dans les environs immédiats du château, à cause des maîtres qu'il ne fallait pas réveiller. Mais au fur et à mesure qu'on s'éloignait, les bavardages allaient bon train.

Une fois l'arrosage terminé, commençait le ratissage des principales allées du parc. L'une d'elles s'ouvrait en dôme devant la façade principale ; elle était à perte de vue jusqu'aux profondeurs du bois, et s'appelait, en souvenir d'un aïeul de Thibault qui l'avait plantée : la percée du Grand-Maréchal.

— Tiens ! fit un des aides jardiniers au moment où il s'y engageait, qu'est-ce que je vois donc là-bas...?

« Regarde, Clément, j'ai la berlue, hein? y a ben quelqu'un couché en travers du chemin ? »

L'homme interpellé mit sa main au-dessus de ses yeux, et tourné vers la direction qu'on lui indiquait :

— Pour sûr, Latulle, qu'y a quelqu'un d'étendu par terre ; ça fait comme un tas de chiffons.. Seulement, les jambes... un homme, ma foi...

« Ça serait-il par hasard des rôdeurs, des chemineaux qui seraient venus coucher chez nous ?

— Si c'est ça, on va te les bourriller, ma fine !

« Tant qu'à faire de coucher dehors, y n'ont pas besoin de venir jusqu'auprès du château.. La belle étoile est aussi bien dans les bois ; même à choisir, il y fait meilleur ».

Tout en causant, les deux jardiniers s'approchaient.

Ils ne s'étaient pas trompés. Au milieu de l'allée, une femme en haillons était étendue sur le dos, les bras en croix, sa face livide tournée vers le ciel.

— Bon Dieu de bois ! elle est morte !

souffla Latulle, et ça, là... sur le banc, c'est... mille millions de milliards, c'est... M. le marquis... notre maître !...

Affaissé sur lui-même, la tête appuyée contre son bras gauche replié, Thibault semblait dormir.

Sa main droite pendait, légèrement crispée, le long du corps ; à terre, juste au-dessous, un objet brillant luisait...

Pâles, frémissants, les yeux aux lèvres, Clément et Latulle s'approchèrent.

— Touchez-y pour voir... balbutia Clément à l'oreille de son camarade.

« Moi, j'ose pas... j'ai une frousse, une frousse... C't'affaire, là, par terre, sur l'herbe... c'est... oui, oui, c'est un revolver..

« Y a du malheur, Clément... »

Plus courageux, l'autre étendit le bras, il toucha do